



CODE DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE

Club de Soccer Optimum

Adopté par le conseil d'administration le 14 octobre 2025

1. Introduction

Le Club de Soccer Optimum s'engage à promouvoir un environnement sportif sain, sécuritaire et inspirant, où chaque membre, joueur, entraîneur, parent, arbitre, bénévole ou administrateur, peut apprendre, progresser et s'épanouir.

Le présent Code de conduite et d'éthique établit les comportements, attitudes et responsabilités attendus de tous les acteurs de la grande famille Optimum. Il vise à encadrer nos pratiques pour assurer que le soccer demeure une école de vie, fondée sur le respect, l'intégrité, la passion et le plaisir du jeu.

“Notre victoire la plus importante, c'est de grandir ensemble, avec respect, fierté et passion.”

2. Mission, Vision et Valeurs

Mission

Accompagner et valoriser l'importance d'une activité sportive saine par le soccer, dans un environnement inclusif, bienveillant et inspirant, adapté à chaque stade de développement.

Offrir un parcours de formation structuré, exigeant et optimisé, fondé sur la philosophie de Canada Soccer et sur le Développement à Long Terme de l'Athlète (DLTA).

Vision

Notre vision est de s'établir comme un club référence dans la province du Québec, en s'assurant d'inculquer des valeurs fortes et en optimisant les contextes de développement dans un cadre en constante évolution.

Nous sommes déterminés à bâtir et laisser en héritage, une identité forte au style de jeu audacieux afin de faire rayonner le plein potentiel de chaque joueur(se) dans le paysage du soccer au Québec.

“Former des personnes avant de former des joueurs, et inspirer le meilleur de chacun.”



Valeurs fondamentales

Fierté

Nous représentons nos couleurs et notre communauté avec intégrité, engagement et gratitude.

Passion

Nous vivons et transmettons l'amour du jeu, la joie d'apprendre et l'énergie du collectif.

Unité

Nous bâtissons ensemble, dans la coopération, la solidarité et le respect mutuel.

Avec une:

Exigence bienveillante

Nous visons la rigueur et la progression sans jamais perdre de vue la dimension humaine.

3. Objectifs et portée du Code

Ce Code de conduite s'applique à tous les membres du Club de Soccer Optimum, qu'ils soient joueurs, entraîneurs, arbitres, parents, bénévoles ou administrateurs.

Il a pour objectifs de :

- Définir clairement les comportements attendus dans toutes les activités du club;
- Créer un milieu de soccer sécuritaire, inclusif et respectueux;
- Favoriser la formation du joueur et de la personne dans un cadre d'excellence éducative;
- Prévenir les comportements inappropriés, les abus, la violence et la discrimination;
- Aligner nos pratiques avec les politiques de Soccer Québec et de Canada Soccer.

4. Principes fondamentaux

Tous les membres du Club s'engagent à respecter les principes suivants :

1. Respect de soi, des autres et du jeu.
2. Intégrité, honnêteté et transparence dans nos actions.
3. Inclusion, équité et accessibilité pour tous.
4. Esprit sportif, plaisir et dépassement de soi.
5. Engagement collectif et coopération.
6. Responsabilité individuelle et sociale.



7. Tolérance zéro envers toute forme d'intimidation, de harcèlement ou de violence.

5. Comportements attendus et engagements

5.1. Joueurs et joueuses

“En tant que joueur Optimum, je représente mon club, ma ville et mes valeurs en tout temps.”

Je m'engage à :

1. Respecter les règles du jeu, les arbitres et les décisions officielles.
2. Être ponctuel, préparé et attentif aux consignes de mes entraîneurs.
3. Encourager mes coéquipiers et valoriser le collectif avant la performance individuelle.
4. Adopter un langage respectueux et éviter tout geste ou propos déplacé.
5. Accepter la défaite avec humilité et la victoire avec modestie.
6. Rejeter toute forme de tricherie, d'intimidation ou de discrimination.
7. Être un modèle de respect sur le terrain, à l'école et dans la communauté.
8. Utiliser les médias sociaux de manière positive et responsable.
9. Ne jamais consommer ni tolérer l'usage de substances illicites ou d'alcool dans le cadre des activités du club.
10. Représenter fièrement le Club Optimum, dans l'esprit de la fierté, de la passion et de l'unité.

5.2. Parents et spectateurs

“Le rôle du parent est d'encourager, d'accompagner et de soutenir sans jamais tenter de diriger.”

Je m'engage à :

1. Valoriser l'effort, le plaisir et la progression de mon enfant avant le résultat.
2. Respecter les décisions des entraîneurs, arbitres et officiels.
3. Ne jamais crier, humilier ou rabaisser un enfant, un joueur adverse ou un officiel.
4. Adopter une attitude calme et respectueuse, même dans les moments de tension.
5. M'assurer que mon enfant arrive à l'heure et bien préparé aux activités.
6. Transmettre les valeurs de respect, de discipline et d'esprit d'équipe.
7. Utiliser un langage approprié, exempt d'injures ou de propos discriminatoires.
8. Être un modèle de comportement positif, sur les lignes de touche comme dans la vie.

5.3. Entraîneurs et personnel technique



“Le rôle de l’entraîneur est de former, d’inspirer et de protéger.”

Je m’engage à :

1. Placer le développement humain et sportif du joueur avant la recherche de résultats.
2. Créer un environnement d’apprentissage positif, sécuritaire et motivant.
3. Agir avec professionnalisme, ponctualité et intégrité.
4. Appliquer la Règle de deux en tout temps avec les mineurs.
5. Favoriser la communication, la bienveillance et la rigueur.
6. Respecter la diversité et offrir les mêmes opportunités à tous.
7. Refuser toute forme de harcèlement, d’intimidation ou de favoritisme.
8. Être un modèle de respect et d’exemplarité pour les jeunes.
9. Collaborer activement avec les parents et la direction technique.
10. Continuer à se former pour offrir une expérience optimale et contemporaine.

5.4. Arbitres et officiels

“L’arbitre est le gardien de l’équité et du respect.”

Je m’engage à :

1. Appliquer les Lois du jeu avec impartialité et cohérence.
2. Faire preuve de calme, de patience et de communication respectueuse.
3. Être préparé physiquement et mentalement pour chaque match.
4. Refuser toute influence externe.
5. Maintenir une image professionnelle et exemplaire en tout temps.
6. Encourager la compréhension du jeu et la discipline positive.

5.5. Bénévoles, employés et administrateurs

“Chaque décision reflète nos valeurs et notre engagement envers la communauté.”

Je m’engage à :

1. Agir avec honnêteté, transparence et neutralité.
2. Éviter tout conflit d’intérêt et signaler toute situation ambiguë.
3. Protéger la confidentialité des informations du club et de ses membres.
4. Travailler en collaboration et dans un esprit de respect mutuel.
5. Promouvoir la mission, la vision et les valeurs du Club Optimum dans toutes mes actions.



6. Représenter le club avec professionnalisme et exemplarité.

6. Prévention et protection des jeunes athlètes

Le Club de Soccer Optimum applique les standards de Canada Soccer, Soccer Québec et tout autres organismes travaillant pour la prévention et la protection des athlètes.

Tous les intervenants s'engagent à :

- Respecter la Règle de deux : ne jamais se retrouver seul avec un joueur mineur.
- Signaler toute situation douteuse ou comportement inapproprié.
- Maintenir des limites professionnelles dans les communications et interactions.
- Refuser tout comportement inapproprié : blagues à connotation sexuelle, favoritisme, contact physique inadapté, intimidation ou moquerie.
- Se soumettre aux vérifications d'antécédents judiciaires exigées par le club.
- Participer aux formations de prévention et de sensibilisation.

“Protéger un jeune, c'est protéger la confiance qui unit toute une communauté.”

7. Signalement, confidentialité et traitement des plaintes

Le Club Optimum offre à tous ses membres un mécanisme clair et confidentiel pour signaler toute situation préoccupante.

Les options de signalement :

1. Formulaire de plainte et de signalement disponible sur le site web: [formulaire-de-plainte-CSOV.pdf](#)
2. Personne ressource pour la protection des enfants disponibles sur le site web du club: [Club de soccer Optimum de Victoriaville](#)

Toutes les plaintes ou signalements :

- Sont traités avec confidentialité et sans représailles;
- Font l'objet d'une analyse impartiale;
- Peuvent être référés à un comité de discipline si nécessaire.

8. Comité de discipline et sanctions



Un comité de discipline est mis en place dans l'organisation. Il évalue toute situation de manquement grave ou répétée au Code de conduite.

Types de sanctions :

1. Avertissement verbal
2. Avertissement écrit
3. Suspension temporaire
4. Exclusion d'activités
5. Expulsion du club

Les sanctions sont graduées selon la gravité, la récurrence et l'attitude corrective du membre concerné.

9. Engagement et signature

“Je reconnais avoir lu, compris et accepté le Code de conduite et d'éthique du Club de Soccer Optimum.

Je m'engage à le respecter en tout temps, sur et en dehors du terrain, et à en être un ambassadeur.”

Nom : _____

Rôle : _____

Signature : _____

Date : _____
